

## Restitution

---

Une expérience de philosophie de terrain : les jardins partagés

Avant-propos : un essai de philosophie de terrain	2
Introduction : qu'est-ce qu'un jardin partagé ?	2
Une première distribution : les fonctions officielles	5
Le critère quantitatif de la fréquentation du jardin	5
Le critère qualitatif du rapport sensible au jardin	6
Le critère théorico-pratique du travail au jardin	8
L'art du jardin	8
Des habitués aux expérimentés : de l'expérience sensible à l'habileté	10
Le processus d'intégration repose sur un accueil concentrique	11
Le critère éthique du partage généreux des significations	15
Le partage par le langage	15
L'accueil et le langage	16
Les critères de non-intégration	17
Un espace à part qui attire et sépare	17
Les conflits de signification	17
La pleonexia	18
La mesure et la démesure	19
Conclusion méthodologique	20

## Avant-propos : un essai de philosophie de terrain

Cette restitution de résultat relève de ce que nous appelons « philosophie de terrain », qui renvoie à l'opération qui consiste à combiner d'une part les résultats de l'enquête de terrain menée au Jardin de la Muette entre les mois de mars et d'août 2018, et d'autre part leur confrontation à des références philosophiques. Or, l'intrication entre les deux pans de ce travail de recherche est très étroite : il s'agit d'un mélange entre les deux, parce que les résultats de l'enquête de terrains ont été obtenus depuis la perspective d'un regard philosophique, et les références philosophiques ont été mobilisées pour comprendre ce qui a été observé sur le terrain.

Il ne s'agit donc pas de vous présenter un travail achevé, qui suit une méthode constituée. Au contraire, il s'agit plutôt d'explorer ce qu'est la philosophie de terrain. C'est pour cette raison que je souhaitais me rendre sur un terrain qui ne m'est pas familier, et de l'appréhender avec des références philosophiques qui ne sont pas les concepts que je mobilise habituellement. Je voulais voir si cette démarche fonctionnait en dehors du cours de mes recherches, et si elle prenait une forme différente. Les résultats que je vous présentent relèvent donc d'un exercice à visée exploratoire, et prennent la forme d'un essai.

Pour moi, tout ceci est comme un jeu, mais un jeu sérieux, parce qu'il s'agit de tester la philosophie de terrain. C'est pourquoi j'attends vraiment vos remarques, vos questions, vos suggestions, et même vos objections afin de mieux poursuivre certaines pistes méthodologiques, théoriques et pratiques, et remettre d'autres choses en question.

## Introduction : qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

La problématique que j'ai adoptée pour aborder ce terrain relève du questionnement politique et social, bien plus que d'une thématique écologique. C'est un choix personnel, comme celui de Marine Bedon a été d'insister sur l'écologie, en inscrivant ce travail dans le thème de ses recherches, comme il aurait été possible de prendre un point de vue esthétique.

Mais ce choix d'une question politique n'est pas arbitraire : en effet, le jardin est bien un lieu dont les préoccupations sont de nature écologique, où la beauté des lieux invite à réfléchir en termes esthétiques, mais c'est aussi un espace social, où se tissent des relations entre des individus qui forment une société. C'est même un espace sociable, dans le sens où il a été institué afin que les individus entrent en contact.

Or, qu'est-ce qui permet aux individus de former une société ? Qu'est-ce qui leur permet d'être reliés entre eux de telle sorte que chacun soit pour l'autre un *socius*, c'est-à-dire, un associé, un allié et un compagnon ? Une première réponse serait que des individus forment une société quand ils prennent part à quelque chose qu'ils ont en commun.

Dans notre cas, c'est le jardin : ils sont associés dans cette entreprise qu'est la culture du jardin, ils sont alliés pour la défense et l'illustration de cette entreprise, ils sont compagnons dans la mesure où ils partagent leur vie quotidienne au jardin.

Il semblerait donc que c'est parce que le jardin est un espace commun qu'il permette de « créer du lien » entre les individus qui s'y rendent, entre lesquels il est partagé. En effet, ce n'est pas un jardin privé, mais un jardin public, qui n'appartient pas à un propriétaire en particulier, mais qui est ouvert à tous. Ce n'est donc pas un jardin particulier, mais un jardin commun, qui est à partager entre tous ceux qui souhaitent y prendre part. Le jardin, d'emblée partagé, semble donc être la condition de la communication entre les individus, et de leur formation en communauté.

Cela semble être le cas, parce que, de fait, la simple co-présence dans le jardin facilite la relation entre les individus. Par exemple, un beau jour de mai, j'étais assise au jardin en train de prendre des notes, quand un monsieur à la retraite, qui venait de tondre le gazon, est venu discuter avec moi. La conversation s'est accrochée à ce que nous avions en commun, c'est-à-dire mes études de philosophie et la thèse de sa femme en histoire de l'art. Au fur et à mesure de la conversation, nous avons parlé de choses et d'autres, et ce, pendant une bonne demie-heure, alors que dans la rue, nous nous serions croisés sans même nous regarder. De façon récurrente, les conversations entre des inconnus au jardin partent de ce qu'ils ont en commun, qu'il s'agisse dans ce cas d'un point commun entre les personnes, ou bien, plus fréquemment, de l'appréciation esthétique de cet espace, auquel cas le lieu commun « c'est si beau ici », « c'est magnifique », « c'est paradisiaque » sert d'accroche pour la relation.

Le jardin partagé semble donc être la condition de la mise en relation d'individu, de fait. C'est aussi pour cela qu'il a été institué. De droit, un jardin partagé est un jardin dont l'objectif est de développer des liens sociaux de proximité. Ce vocable est adopté par l'Etat français en 2014, préféré à « jardin communautaire », « collectif », ou encore « associatif ». En effet, ces noms désignaient des jardins dont l'objectif était de répartir les récoltes, et non de partager le jardin entre des individus qui s'y rencontrent. De ce fait, le nom de « jardin partagé » insiste sur l'objectif de ce type de jardins : ce sont moins des espaces à découper en parcelles que des espaces partagés par ceux qui y participent, de façon à tisser des relations entre eux. La définition du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie précise : « on entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public ».

Le jardin de la Muette reprend à son compte cette définition institutionnelle. D'abord, la pancarte est présente dans les jardins partagés lyonnais est affichée à l'entrée du jardin : « Ce jardin est cultivé par une association, c'est un lieu d'éducation à

l'environnement et au développement durable. Il favorise le lien social et la responsabilité citoyenne. Accessible au public en présence d'un jardinier. ». Cette pancarte signale au passant que le jardin dans lequel il entre est un espace favorable au développement de liens sociaux.

Ensuite, l'association qui gère le jardin insiste sur son caractère partagé en s'appelant « grattons les pentes ». La première personne du pluriel et l'impératif forment une invitation à partager le jardin, non seulement en entrant, mais en adhérant à l'association. Cela est repris sur leur site internet : « Grattons les pentes. Dans la montée de la Murette il y a un petit coin de verdure que la ville de Lyon met à notre disposition, c'est un jardin partagé : les adhérents jardinent ou pas et regardent les abeilles faire du miel. Nous partageons le lieu, le travail, les réunions, les frais et les récoltes. »

Enfin, les mots « partage » « convivialité », « diversité » ou l'expression « tout le monde participe » sont des mots clés que j'ai souvent entendus au jardin, surtout dans la bocihe de la présidente de l'association et d'un adhérent habitué, qui réfléchissent sur les objectifs du jardin. Et ce ne sont pas que des mots : l'ouverture du jardin comme un espace commun à partager est un enjeu important pour sa survie. En effet, il n'a pas de fonction nourricière, or, c'est ce type de fonction qui est valorisée aux espaces verts et à la mairie. Donc la fonction d'intégration d'un public de plus en plus large, en nombre et en diversité, est cruciale pour qu'il ne s'agisse pas seulement d'un « truc de bobos », selon les mots de la présidente qui m'expliquait cet enjeu.

Le jardin semble donc être partagé, d'emblée, parce que cela fait partie de sa définition institutionnelle et parce que tous ceux qui s'y rendent y prennent part, d'une façon ou d'une autre. Mais justement, suffit-il d'ouvrir le jardin comme espace commun et public pour qu'il soit partagé ?

En effet, l'observation sur le terrain montre que les individus qui sont dans le jardin n'y prennent pas part de la même manière : certains ne font que passer, d'autres viennent toutes les semaines ; certains portent des structures en bambou, d'autres plantent des œillets d'Inde ; certains lisent des bouquins de jardinage, d'autres prennent l'apéro ; certains sont très maladroits et cassent tout, « comme un chien dans un jeu de quilles » ; d'autres savent où est chaque outil et chaque plante.

Enfin, certains individus ne sont pas les bienvenus au jardin. Si cela est tout à fait légitime de la part des acteurs, cette observation remet en question cela même que le jardin soit complètement commun, qu'il soit ouvert à tous sans distinction. Les vandales sont repoussés hors du jardin, les escargots sont ramassés et déposés un peu plus loin, les jardiniers qui prennent toutes les courges alors qu'elles ne sont pas encore arrivées à maturité sont remis à l'ordre. Le jardin n'est donc pas d'emblée commun, puisqu'il y a

des individus qui ne sont pas invités à y prendre part, il n'est pas d'emblée partagé, puisque tout le monde n'y prend pas part de la même manière.

Dès lors, quels sont les modalités d'appropriation du jardin pour ceux qui y participent ? Est-ce qu'il est seulement possible de parler d'appropriation quand il s'agit de partager un espace ? Plutôt que de s'approprier chacun une partie du jardin, est-ce qu'il ne s'agit pas plutôt de rendre cet espace commun à tous, afin de fomentier un lien social qui serait réduit au minimum si chacun n'en possédait qu'une parcelle ? En effet, comme le stipule l'article 8 du règlement du jardin, consultable sur le blog « Le jardin de la Muette est un espace entièrement collectif, sans parcelle privative ». Mais comment faire en sorte que ce jardin soit un espace collectif, qui appartienne à tous, qui soit entièrement à chacun ? Comment le partager sans que chacun prenne sa propre part ?

Toujours est-il que le jardin n'est donc pas d'emblée partagé, il est à partager. Dès lors, comment le jardin est-il partagé ? Quels sont les critères qui permettent de différencier les niveaux de participation au jardin et de mesurer les degrés d'appropriation du jardin ?

### Une première distribution : les fonctions officielles

Adhérents (80)		Non adhérents	
Présidente et bureau	Autres adhérents	En attente d'adhésion (un an)	Autres

Consulter l'organigramme de l'association et demander quelques informations supplémentaires permet de décrire une participation hiérarchisée au jardin. Ces informations sont faciles à obtenir, et elles donnent déjà des résultats plutôt nuancés.

Pourquoi ne nous en tenons-nous pas là dans ce cas ? Parce qu'il y a une différence entre l'organigramme officiel et la répartition des rôles au jardin. Par exemple, certains membres du bureau fréquentent très peu le jardin, ou bien l'ont fréquenté auparavant, mais pour des raisons diverses, ne viennent plus beaucoup jardiner, buller ou butiner. Un autre exemple, qui revient souvent dans les discours, c'est qu'adhérer ne suffit pas pour participer au jardin : certains adhérents ne sont jamais venus au jardin. Il est nécessaire de se rendre au jardin, pour faire de l'observation et des entretiens, et dégager d'autres critères de participation.

### Le critère quantitatif de la fréquentation du jardin

Venir au jardin, ne serait-ce qu'une seule fois, c'est déjà y prendre part, par la sensation. Revenir au jardin, c'est comparer son souvenir à la sensation présente. Venir souvent au jardin, c'est en prendre l'habitude, et acquérir une expérience du jardin, de façon à créer une familiarité avec les lieux. Le jardin peut devenir une extension de la maison : c'est le cas des enfants qui viennent souvent au jardin et qui y sont « comme chez eux »

d'après une adhérente, Nathalie. Ces trois catégories — sensation, souvenir, expérience — sont inspirées par le texte qui clôt les *Seconds Analytiques* d'Aristote :

« Il est donc nécessaire de posséder une certaine capacité [...] Or, il apparaît que c'est justement le cas pour tous les animaux. En effet, ils ont une capacité innée de discernement, que l'on appelle perception. Et alors qu'ils possèdent une perception, chez certains animaux se produit une persistance du perçu, alors que chez d'autres elle ne se produit pas. Pour tout ceux, donc chez qui elle ne se produit pas, il n'ont pas de connaissance en dehors du fait de percevoir [...]. Mais, à ceux chez qui cette persistance existe, il est possible après avoir perçu de continuer à posséder le perçu dans l'âme. Quand cela arrive souvent, alors se produit une différence : chez certains se produit une notion à partir de la persistance de telles perceptions, chez d'autres, cela ne se produit pas. À partir de la perception, donc, se produit le souvenir, comme nous le disons, et du souvenir de la même chose se produisant un grand nombre de fois, l'expérience. »<sup>1</sup>

Ce texte nous permet donc d'élaborer le critère de la fréquentation pour distinguer entre plusieurs degrés de participation au jardin :

- Les habitués, qui viennent souvent au jardin, qu'ils soient adhérents ou non. Marine Bedon et moi-même, nous venions assez souvent au jardin au printemps 2018 pour être considérées comme plus actives et plus liées au jardin que d'autres adhérents qui ne venaient jamais. Cette catégorie regroupe des individus qui ont une expérience du jardin, de telle sorte qu'ils en ont une notion générale.
- Les adhérents au passage plus ou moins sporadique, que j'appellerai non-habitués. Ils n'ont que des souvenirs plus ou moins épars du jardin, et non une compréhension globale.
- Les touristes, c'est-à-dire les passants qui viennent faire un tour dans le jardin. Ils en restent à la perception sensible.
- Les passants, qui ne franchissent pas la porte du jardin.

### Le critère qualitatif du rapport sensible au jardin

L'observation permet de doubler ce critère quantitatif d'un critère qualitatif. Le jardin de la Muette a une spécificité : il est si magnifique, qu'on dirait avec Baudelaire « les parfums, les couleurs et les sons se répondent »<sup>2</sup>. En effet, que de fleurs éclatantes, et les gazouillis des oiseaux, et l'odeur de l'herbe...

Mais ce rapport synesthésique au jardin n'est pas celui de tout le monde. Plus l'individu est intégré au jardin, plus il y prend part par tous les sens, et notamment par ceux qui impliquent une plus grande proximité avec le sensible. La distance et la proximité

---

<sup>1</sup> Aristote, *Seconds Analytiques*, II, 19, 99b-100a.

<sup>2</sup> Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Correspondances ».

sensorielles sont des critères qualitatifs qui permettent de mesurer l'intégration au jardin : plus on se rapproche du jardin par les sens, plus on pénètre à l'intérieur du jardin. On en est intime quand on en a respiré les roses, quand on en a mangé les fruits. Cette gradation de la distance à la proximité est inspirée par un autre texte d'Aristote :

« Mais le même argument vaut aussi [pour la vue que] pour le son et l'odeur. Car aucune de ces réalités ne touche le sensoriel pour produire une sensation. Au contraire, sous l'effet d'une odeur ou d'un son, c'est le milieu intermédiaire qui se trouve ébranlé, et c'est par celui-ci que l'est chacun des organes sensoriels. Si l'on place, en revanche, l'objet sonore ou l'objet odorant sur le sensoriel lui-même, on ne produira aucune sensation. C'est d'ailleurs pareil pour le toucher et le goût, mais il n'y paraît pas ; et le motif en sera plus tard évident »<sup>3</sup>

Ce motif, explicité un peu plus tard dans le traité<sup>4</sup>, consiste en ceci qu'il n'y a pas de milieu étranger au corps vivant lui-même pour le toucher et le goût.

Avec cette lecture en tête, nous pouvons mettre en place la typologie suivante. Il ne s'agit pas d'application de ces textes, puisque certains concepts sont sélectionnés, et d'autres sont déplacés.

- La vue est sollicitée par les passants, qui admirent le jardin de haut et de loin, et par les touristes, qui viennent le voir de plus près. Ces derniers n'admirent pas seulement le paysage présenté par le jardin, mais aussi ses éléments : les fleurs, les fruits, les tables en mosaïque... Il en va de même pour ce qui relève de l'ouïe : le chant des oiseaux, ou le bruissement des feuilles dans le vent.
- L'odorat n'est pas tout à fait dans le même cas que la vue et l'ouïe, où j'opère un déplacement par rapport au texte d'Aristote. Pour sentir une fleur, il faut y plonger le nez, ce que les touristes font très peu, sauf quand ils y sont invités. Ce sont les adhérents non-habitués et surtout les habitués, qui osent le faire.

Par la vue, l'ouïe et l'odorat, l'individu participe au jardin sans y prendre part. Tant qu'il est senti par ces sens, le jardin reste un bien commun, qui n'est pas divisé en parts. Il reste donc entier et intact, comme la vérité chez Augustin. Avec le texte suivant, nous pouvons faire une analogie entre la vérité chez Augustin et le jardin de la Muette.

« Ainsi donc, nous possédons là un bien dont nous pouvons tous jouir également. Il n'y a en lui aucune étroitesse, aucun défaut. [La vérité] accueille tous ceux qui l'aiment sans susciter leur jalousie ; elle se donne toute à tous et reste chaste avec chacun. Jamais l'un ne dit à l'autre : « Retire-toi pour que, moi aussi, je m'approche ! Écarte tes bras pour que, moi aussi, je l'embrasse ! » Tous lui sont attachés, tous la tiennent en même temps. Elle s'offre en aliment sans qu'on la déchire d'aucune part, et tu ne prends rien de son breuvage dont je ne puisse aussi m'abreuver. Car rien d'elle, quand tu y participes, ne revient ta propriété exclusive, mais ce que tu en saisis demeure aussi pour moi en son

---

<sup>3</sup> Aristote *De l'âme*, II, 7, 419a

<sup>4</sup> Ibid, 422a

intégrité. Ce qu'elle t'inspire, je n'attends pas que tu l'aies exhalé pour m'en inspirer à mon tour. Car jamais rien de ce qu'elle est ne devient la propriété d'un seul ou de quelques-uns ; mais à tous en même temps elle est commune toute entière. Cette vérité a donc moins d'analogie avec les objets du toucher, du goût, de l'odorat qu'avec ceux de l'ouïe et de la vue. Car toute parole entendue est saisie tout entière par chacun ; et de même, pour toute image placée devant les yeux, autant en voit l'un, autant en voit l'autre en même temps. »<sup>5</sup>

- Par la vue, l'ouïe et l'odorat, nous avons identifié une participation minimale au jardin, puisque le jardin est partagé comme objet senti, mais qui ne consiste pas à y prendre part. Au contraire, toucher et goûter les fleurs et les fruits du jardin, c'est y prendre part, parce que, si je suis Aristote, cela implique un contact plus proche, avec moins de distance, ou bien plus directe, avec moins d'intermédiaires, que la vue ou l'odorat, et parce que, si je suis Augustin, cela ne peut pas se faire sans détruire une toute petite partie du jardin, que ce soit froisser une feuille qui semblait douce ou faire disparaître une ou deux myrtilles.

Dès que la participation au jardin implique d'y prendre part, c'est-à-dire de le transformer, que ce soit en consommant les récoltes ou en y travaillant, il faut mettre en œuvre d'autres critères que celui de la fréquentation ou de l'appréciation esthétique.

## Le critère théorico-pratique du travail au jardin

### **L'art du jardin**

Ces critères sont théorico-pratiques, dans le sens où nous pourrions dire avec Aristote que l'expérience donne lieu à une technique et à une connaissance. Mais ils n'excluent pas le critère esthétique. Le jardinage à la Muette « plaît et instruit en même temps » et sont mêlés « l'utile et l'agréable », conformément aux préceptes d'Horace. Le jardinage à la Muette intègre une dimension esthétique au savoir et au savoir-faire. En ce sens, il est possible de parler d'art du jardin.

Si la culture du jardin est un art, ce n'est donc pas seulement dans le sens d'une *technè*, ou technique qui repose sur la maîtrise de connaissances spécifiques, mais aussi dans le sens d'un des beaux arts. Dans cette perspective, il est possible de reprendre à notre compte la définition qu'en donne Kant dans sa classification des beaux-arts<sup>6</sup>. D'après Kant, l'art des jardins est un art de l'image et de la forme, qui fait partie de la peinture, bien qu'il « semble étrange qu'on puisse considérer l'art des jardins comme une espèce d'art pictural », comme l'indique la note de l'auteur. Mais puisqu'il consiste à « orner le sol de la même diversité avec laquelle la nature la présente à la vue (plantes, fleurs, buissons et arbres, et même cours d'eau, collines et vallons) », c'est-à-dire à agencer

---

<sup>5</sup> Augustin *Dialogues philosophiques, Le libre arbitre*, II, §37-38

<sup>6</sup> Kant *Critique de la faculté de juger, Analytique du sublime*, §51, V 323.

des éléments naturels, il invite bien au libre jeu de l'imagination dans la contemplation, et c'est en ce sens qu'il est possible de parler de l'art des jardins.

Si la référence à Kant s'arrêtait là, il s'agirait d'une simple application. En voyant une adhérente dire à une autre, devant la courbe d'une tulipe qui suit la passerelle sur la Saône, « regarde, si ce n'est pas une œuvre d'art », je dirais qu'elles considèrent leur pratique de jardinage comme un art des jardins, au sens kantien.

Mais il est possible d'aller plus loin, et d'opérer un déplacement de la référence. En effet, pour Kant, l'art des jardins, contrairement à la musique, fait partie des beaux-arts sans aucune ambivalence, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un art qui puisse être agréable aux sens sans impliquer la réflexivité du jugement. Mais il se trouve que les résultats de l'enquête de terrain, permettent de remettre en question sa distinction entre le beau, l'agréable, l'utile et le beau<sup>7</sup>, puisque tous ces sentiments de plaisir sont éprouvés au jardin. Dès lors, il me semble que l'art des jardins, dans sa réception, c'est-à-dire dans la contemplation du jardin, suscite différents plaisirs :

- Le plaisir pris au jeu harmonieux de l'imagination et de l'entendement, tiré de la réflexion sur un objet à la faveur de la sensation, qui est le plaisir proprement esthétique. Par exemple, le plaisir pris à contempler une jolie capucine, ou bien un accord harmonieux entre les pétales orangés et aiguisés des œillets d'Inde et le rouge de tomates charnues.
- Le plaisir pris aux sensations, qui est intéressé à la consommation de l'objet, que l'on retrouve au moment de respirer une fleur ou de sentir le parfum des tomates au soleil, au moment de croquer dans une capucine ou dans une petite tomate.
- Le plaisir pris aux fleurs et aux fruits du jardins comme moyens. Par exemple, pour ce qui est des œillets d'Inde, non seulement ils s'agencent de belle façon avec les tomates, et leurs graines ont le goût des fruits de la passion, mais ils permettent aussi d'éloigner les insectes grâce à leur fort parfum.
- Le plaisir pris au bien, c'est-à-dire aux fins poursuivies par cet insecticide écologique que sont les œillets d'Inde. À ce propos, il est possible de citer le carré Gertrud qui permet de cultiver dans le respect de processus naturels, puisque le poireau préfère les fraises et les tomates, les œillets d'Inde.

À cette typologie de plaisirs entrecroisés, il faut ajouter une remarque : dans le jardin, ce sont les habitués qui prennent plaisir au jardin selon ces trois dimensions que sont le beau, l'agréable et l'utile. Par exemple, des coquilles d'escargot ornent les tuteurs, de façon à ce que personne ne se prenne les bouts des bâtons dans les yeux. Mais ces trois dimensions ne sont appréhendées que par les habitués : les non-habitués ou les

---

<sup>7</sup> Kant *Critique de la faculté de juger*, Analytique du beau, §3-5

touristes apprécient la beauté de ces coquilles, mais n'en saisissent pas l'utilité, c'est-à-dire qu'ils ne connaissent pas leur fonction, la fin à laquelle elles sont assignées. Cela peut susciter le rire de la part des habitués, quand ils voient les autres se demander si les escargots poussent sur les tiges de bambous. Nous pouvons en conclure qu'une plus grande participation au jardin, dont le rire partagé est symptomatique, se mesure par un critère théorico-pratique qui n'exclut pas le critère esthétique.

### **Des habitués aux expérimentés : de l'expérience sensible à l'habileté**

Néanmoins, ce critère théorico-pratique permet d'affiner les niveaux de participation au jardin, en distinguant entre les habitués et les expérimentés. Si nous reprenons notre Aristote, nous pouvons avancer que l'expérience débouche sur le savoir et le savoir faire, c'est-à-dire que venir souvent au jardin permet d'acquérir des connaissances botaniques et des techniques de jardinage, de manutention et d'organisation.

« À partir de l'expérience, c'est-à-dire de l'un à côté des choses multiples, de l'universel tout entier au repos dans l'âme, se produit un principe de l'art, à propos du devenir, et un principe de la science, à propos de l'étant. »<sup>8</sup>

En effet, pour les adhérents les plus anciens et qui restent des habitués, l'expérience qu'ils acquièrent sur plusieurs années permet d'étendre leurs connaissances botaniques, sur l'essence et les usages des plantes, connaissances qui vont orienter les techniques de jardinage, la plantation, l'entretien et la récolte des plantes. Cela s'observe de façon récurrente. Par exemple, Yvette, la présidente de l'association, sait qu'il faut espacer les plants de tomate en mettant des plantes basses, contrairement à ce qu'ils avaient fait une année précédente. Camille, un adhérent très assidu, s'est mis à la taille cette année, et il m'a dit qu'il fera mieux l'année prochaine, parce qu'il connaît les schémas de taille, et qu'il sait mieux comment faire. Les habitués deviennent peu à peu expérimentés. Ils ne s'en tiennent pas à la perception sensible, mais ils développent une habileté technique au fur et à mesure de leur fréquentation du jardin.

Nous pouvons ajouter que l'acquisition de savoir et de savoir-faire se fait en venant souvent au jardin, mais surtout en y travaillant. C'est pourquoi il faut compléter la référence à Aristote avec une autre référence. Ainsi, en les voyant travailler la terre et « marquer du sceau de leur intériorité la nature extérieure », je n'ai pas pu m'empêcher de penser à l'introduction à *l'Esthétique* de Hegel. Faire de la philosophie de terrain serait aussi laisser ses idées s'associer librement de façon à trouver des relations entre ce qui est observé et ce qui a été lu au cours de son parcours scolaire et universitaire. Du fait de ma formation en philosophie, je les regardais travailler avec Hegel en tête.

Mais cette référence à son tour pose problème, dans le sens où le travail fait partie du processus d'appropriation de ce qui est travaillé par celui qui travaille, et non par une

---

<sup>8</sup> Aristote, *Seconds Analytiques*, II, 19, §34-35

autre personne. C'est ce que nous pouvons lire dans les *Principes de la philosophie du droit*, qui décrivent le processus d'appropriation<sup>9</sup>, qui commence par la prise de possession, qui compte trois étapes. D'abord, la saisie corporelle, subjective, restreinte et temporaire, puis la mise en forme, par le travail qui réunit le subjectif et l'objectif, Hegel cite d'ailleurs en exemple le travail de la terre, et enfin, le marquage, juridique objectif. L'appartenance de la propriété est sanctionnée par l'usage de la chose, c'est-à-dire par sa transformation, son anéantissement ou sa consommation.

Dans ce cas, chacun pourrait revendiquer un droit de propriété sur la parcelle qu'il a travaillée, et le jardin partagé serait partagé au sens de divisé en parcelles. Or, si on s'en tient à une première approche, il semblerait que ce soit un peu le cas. À la Muette, les fleurs plantées par des enfants portent leur nom sur leurs étiquettes ; on peut aussi y trouver le « muguet d'Yvonne » ou « l'iris de Mireille ». Et l'appropriation de parties du jardin se fait même sans marquer son nom. Par exemple, le jour où j'ai montré des belles de jour que nous avons plantées avec Marine, j'ai éprouvé un sentiment d'orgueil, qui était lié à l'appropriation du résultat de notre travail, si je reprend la façon dont Hume travaille le concept d'orgueil dans le *Traité de la nature humaine* :

« Un homme par exemple, s'enorgueillit d'une belle maison qui lui appartient ou qu'il a lui-même construite et agencée. »<sup>10</sup>

Mais l'article 8 du règlement du jardin disait pourtant « le jardin de la Muette est un espace entièrement collectif, sans parcelle privative ». Si chacun peut se faire une petite place dans le jardin en marquant une fleur de son nom, cela doit se faire avec discrétion, il n'est pas question de s'approprier toute une partie du jardin. Néanmoins, comment l'espace devient-il collectif si le travail individuel le divise en parts, même petites et discrètes ? Une réponse pourrait être que partager le jardin, c'est travailler ensemble au jardin, de façon collective, comme je parlais de « notre travail », à propos des belles de nuit que nous avons repiquées avec Marine. Mais travailler ensemble de façon à partager le jardin, qu'est-ce que cela signifie ?

### **Le processus d'intégration repose sur un accueil concentrique**

En effet, il est impossible de travailler ensemble à une seule tâche d'un seul tenant. Mais le travail se fait collectif par un processus d'intégration à l'œuvre dans le jardin qui part des éléments centraux — des habitués expérimentés — pour associer les éléments périphériques — tous les individus qui viennent au jardin. En effet, l'observation montre que les premiers partagent sans cesse leurs connaissances et leurs techniques avec les seconds, c'est-à-dire, non seulement avec les touristes qui s'intéressent au jardin et qui posent des questions, mais aussi avec les adhérents non-habitués qui se renseignent

---

<sup>9</sup> Hegel *Principes de la philosophie du droit*, §54-59.

<sup>10</sup> Hume, *Traité de la nature humaine*, II, 1.

sur les tâches qu'ils peuvent accomplir, et enfin avec les jardinières en herbe que nous étions avec Marine. Très fréquemment, Nathalie me décrivait ce qu'elle était en train de faire et m'expliquait pourquoi elle le faisait, tout en me donnant des recettes de cuisine ou de cosmétique. Camille faisait de même : il m'expliquait ce qu'est la cloque en allant chercher les feuilles d'un pêcher atteint par cette maladie, il me faisait goûter les feuilles et les fleurs de capucine en m'invitant à comparer leur goût avec celui des radis. Les habitués expérimentés partagent aussi leur savoir-faire : par exemple, un jour que j'avais envie de jardiner, Nathalie m'a dit que je pouvais transplanter des belles de jour si je voulais, puis elle m'a expliqué comment faire, et elle m'a indiqué les outils qui pouvaient me servir. Par ce partage des connaissances et des techniques, les éléments périphériques se rapprochent du centre, et prennent davantage part au jardin. Cela se fait de façon collective parce que ce processus repose sur l'accueil des nouveaux éléments par les habitués expérimentés.

Il ne faut pas éluder que cette intégration repose sur une hiérarchie implicite entre les habitués expérimentés et les autres, mais, au contraire, important d'identifier les critères de classement au sein de cette hiérarchie, qui permettent d'en saisir la dynamique.

- Entre ceux qui obéissent et ceux qui commandent, entre ceux qui exécutent et ceux qui décident. Ce critère de hiérarchisation est inspiré des *Politiques* d'Aristote<sup>11</sup>, où se trouve aussi l'idée que ce n'est pas un critère rigide, qui enferme les personnes dans les rôles qu'ils prennent au jardin. En effet, il s'agit d'une intégration, puisqu'il faut obéir avant de pouvoir commander ; et d'une alternance, puisque les habitués expérimentés peuvent se retrouver dans la position de celui qui obéit.
- Entre ceux qui font les travaux qui ne concernent qu'une partie du jardin et ceux qui travaillent en prenant en compte la totalité du jardin dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire ceux qui organisent le travail au jardin. Dans ce cas, le travail n'est pas seulement le jardinage (plantation, entretien) et la manutention (tri des déchets, fabrication d'outils et de structures), mais aussi la charge mentale qui consiste à délibérer, décider, planifier, et se souvenir des travaux à mener. De la même façon, ce critère n'est pas rigide, puisqu'il faut s'intéresser au jardin partie par partie avant de pouvoir les relier entre elles et d'avoir une notion du tout. Par exemple, au mois de juin dernier, je suis venue plusieurs jours de suite, ce qui m'a permis de comprendre qu'un outil d'affutage qu'une jardinière utilisait pour un couteau avait servi à l'affutage des lames de la tondeuse, tondeuse qui se trouve dans la cabane du haut, qu'on descend pour tondre le gazon de la parcelle du bas.

---

<sup>11</sup> Aristote *Politiques*, III, 4.

- Entre ceux qui font les travaux qui ne demandent pas de réflexion et ceux qui font les travaux qui résultent d'une délibération. Les nouveaux adhérents commencent par tondre le gazon, arroser les plantes, ramasser des feuilles parce que cela ne demande pas beaucoup de connaissances ni de technique en jardinage, contrairement à certaines plantations, qui demandent de savoir quand et où planter, suivant les saisons et l'exposition. Mais ce faisant, les nouveaux adhérents discutent avec les anciens, et se tiennent informés de façon à faire d'autres tâches.

Les relations entre les jardiniers se tissent donc par ce partage des connaissances, des techniques et des tâches, selon un processus d'intégration qui part des éléments centraux pour associer les éléments périphériques, ce qui rend le jardin commun à tous ceux qui s'y intéressent.

Ce processus est un processus d'intégration, pour autant, l'objectif de l'association n'est pas de rendre tous les adhérents égaux et semblables. Nous avons vu qu'un des mots clés est la diversité des jardiniers. Et, en effet, il s'agit moins de réduire leurs différences en un tout fusionnel que de procéder à un mélange où chacun apporte sa part de singularité.

- Cette diversité concerne les fonctions habituelles des habitués. Nathalie s'occupe des semis et des plantations, Camille abat les gros travaux et la taille des arbres, Paul s'occupe de la manutention et des photos, une autre adore nettoyer le jardin... Ce ne sont pas des fonctions réglées une fois pour toutes, puisque chacun fait ce qu'il veut au jardin, dans la mesure où des tâches ne sont pas déjà prises, et si c'est le cas, il peut demander à participer à une tâche.
- Cette diversité concerne surtout la complémentarité dans une même tâche. Pour ce qui est des « iris de Mireille », j'ai demandé ce qu'il en était, si c'était seulement les iris de Mireille, et on m'a répondu que Mireille est la mère d'une adhérente qui avait donné des semis, semis qui ont été plantés par une autre adhérente, et arrosés par d'autres encore. De cette façon, il ne s'agit pas seulement des iris de Mireille, mais de tous ceux qui ont participé à leur culture.
- Enfin, cette diversité concerne les délibérations, qui sont la plupart du temps collectives, qu'elles se fassent à deux ou à plusieurs, et même lorsqu'elles se font en solitaire, parce que chaque adhérent habitué prend en compte ce que diraient les autres adhérents habitués, puisqu'ils se connaissent bien entre eux. Cette délibération peut se comprendre avec le modèle de la discussion démocratique qui se trouve dans les *Politiques* d'Aristote<sup>12</sup>. En effet, dans les deux cas, chacun possède un point de vue singulier, des connaissances propres, une expérience particulière, qui

---

<sup>12</sup> Aristote *Politiques*, III, 11.

sont mis en commun pour prendre une décision. J'ai assisté à de nombreuses discussions de ce type. Par exemple, un jour de plantation de « navet du Colorado » et de radis auvergnat, il fallait trouver autre chose pour aller avec. Paul ayant proposé de la couleur, chacun réfléchissait à des idées de légumes colorés, un adhérent a proposé la betterave, Nathalie lui a dit qu'il y en avait déjà en bas, la fille de cet adhérent a proposé la carotte, l'idée a été approuvée, Nathalie a dessiné le trait pour y planter les graines que Jeanne est allée chercher. Ainsi, les relations entre les personnes qui sont présentes se tissent au fur et à mesure de la délibération et du travail collectif, et la plantation appartient à tous ceux qui y prennent part.

- Puisque la part singulière que chacun apporte au jardin est importante, il faut ajouter que l'intégration des nouveaux adhérents ne se fait pas seulement par un processus qui part du centre pour aller aux périphéries. Il faut également que ceux qui sont à la périphérie s'intègrent en allant vers le centre, c'est-à-dire qu'ils proposent leur participation à la vie du jardin et aux travaux de jardinage. Or, ce double mouvement peut se traduire par des attentes contradictoires de la part des habitués. En effet, ils demandent aux nouveaux-venus d'oser, d'y aller, d'essayer des plantations, mais de ne pas faire n'importe quoi non plus, et d'observer d'abord, d'apprendre, tout en leur laissant une marge d'erreur. De ce fait, une certaine gêne peut caractériser les nouveaux venus, qui ne savent pas tout à fait sur quel pied danser avant de constituer leurs repères et de se trouver une place. Le comportement des uns et des autres est un critère qui permet de distinguer les nouveaux des anciens au jardin : quand ces derniers se meuvent avec facilité et savent quoi faire et comment, les premiers demandent ce qu'il y a à faire et ont peur de gêner, d'abîmer quelque chose ou de faire des bêtises.

Cela montre que le jardin partagé n'est pas d'emblée partagé, mais qu'il reste à partager, selon un processus long et des règles implicites où les éléments centraux intègrent peu à peu des éléments périphériques. C'est donc l'accueil par les éléments centraux qui joue dans le partage du jardin, qu'il s'agisse d'une invitation des anciens aux nouveaux, ou bien d'une proposition des nouveaux. Ce concept d'accueil a été inspiré à l'occasion d'un dialogue qui a eu lieu lors d'un pique-nique, entre les invités d'un adhérent et ce dernier d'une part, puisque ses invités, c'est-à-dire ceux qu'il accueillait au jardin, s'adressaient à lui pour lui demander où ils pouvaient s'asseoir, et d'autre part entre cet adhérent et Jeanne, une habituée expérimentée, à qui il dit un peu plus tard que c'est la première fois qu'il organise un pique-nique au jardin, comme pour lui demander son approbation.

C'est donc par l'accueil des anciens et la communication des savoirs et des savoirs-faire dans la complémentarité des travaux que le jardin, en se partageant depuis les éléments centraux jusqu'au éléments périphériques, devient commun.

## Le critère éthique du partage généreux des significations

### **Le partage par le langage**

Le jardinage est bien sûr un élément important dans le processus de partage du jardin, mais l'observation m'a indiqué un autre élément. En effet, dans le jardin, on ne fait pas que travailler : on organise des piques-niques les soirs d'été, on s'arrête pour respirer une fleur, pour dire au voisin qu'elle sent bon, pour l'inviter à la sentir à son tour, se dire ensemble qu'elle est si belle cette fleur à la lumière du couchant... Or, ce type de scène récurrente m'a fait penser aux analyses de Levinas sur le langage dans *Totalité et infini*. En effet, selon ce texte, le langage fait partie d'un processus de partage de ce dont on jouit pour soi-même avec l'Autre, et ce partage abolit ma jouissance pour offrir le monde à autrui, ce qui revient à le partager, à rendre le monde commun :

« Reconnaître autrui, c'est donc l'atteindre à travers le monde des choses possédées, mais simultanément, instaurées par le don, la communauté et l'universalité. Le langage est universel parce qu'il est le passage même de l'individuel au général, parce qu'il offre des choses miennes à autrui. Parler, c'est rendre le monde commun, créer des lieux communs. Le langage ne se réfère pas à la généralité des concepts, mais jette les bases d'une possession en commun. Il abolit la propriété inaliénable de la jouissance ».<sup>13</sup>

« Le mot qui désigne les choses atteste leur partage entre moi et les autres. L'objectivité de l'objet ne découle pas d'une suspension de l'usage et de la jouissance où je les possède sans les assumer. L'objectivité résulte du langage qui permet de mettre en cause la possession. Ce dégagement a un sens positif : entrée de la chose dans la sphère de l'autre. La chose devient thème. Thématiser, c'est offrir le monde à autrui par la parole. »<sup>14</sup>

Parler du jardin avec un autre adhérent, qu'il soit habitué ou non, partager ses connaissances sur le jardin et sur le jardinage, c'est thématiser le jardin de façon à le partager. Parler du jardin avec quelqu'un qui lui est étranger, c'est l'accueillir au jardin, c'est partager le jardin. Dans les deux cas, parler du jardin, c'est établir une relation avec cette autre personne en rendant le jardin commun, au-delà du travail au jardin.

Ce qu'on dit du jardin relève le plus souvent des lieux communs. Mais l'avantage des lieux communs, c'est qu'on s'y retrouve. Ils permettent d'instaurer une communauté avec la personne qui arrive de l'extérieur, avec l'étranger. En effet, quand quelqu'un arrive au jardin, la plupart des adhérents présents lui disent « bonjour », ce qui ne se fait pas dans les autres espaces publics comme les squares ou les parcs, puis, les personnes présentes se disent comme le jardin est beau, et si le nouveau venu se montre intéressé, les adhérents lui parlent du jardin, ils lui font goûter un peu de roquette, ils lui montrent les semis.

---

<sup>13</sup> Levinas *Totalité et infini*, Le Même et l'Autre, Séparation et discours, 5. Discours et éthique.

<sup>14</sup> Levinas *Totalité et infini*, Le visage et l'extériorité, Visage et éthique, 5. Langage et objectivité.

## L'accueil et le langage

Ce critère éthique recoupe donc le critère théorico-pratique, parce qu'il est également structuré par le concept d'accueil. Et il permet d'ajouter cette dimension selon laquelle c'est aussi en parlant du jardin à quelqu'un qui lui est plus étranger que les adhérents s'approprient le jardin, dans le sens où il acquière un sens pour eux au moment où ils lui donnent une signification pour quelqu'un d'autre. J'ai moi-même fait cette expérience et avec une jeune fille qui passait au jardin. Nous avons discuté, je lui ai fait visiter le jardin, je lui ai décrit les lieux, je lui ai montré les belles de nuit que nous avons transplantées avec Marine... Au moment où elle s'orientait mieux dans l'espace parce que je lui en montrais les directions, le jardin prenait un autre sens pour moi, c'était comme si c'était un peu mon jardin aussi, mais seulement dans la mesure où je l'introduisais à quelqu'un d'autre, où j'y accueillais quelqu'un d'autre. Il me semble que le texte de Levinas convient encore une fois à ces analyses :

« Un monde sensé est un monde où il y a Autrui par lequel le monde de ma jouissance devient thème ayant une signification. »<sup>15</sup>

L'accueil par le langage ne se fait pas seulement en termes de thématization. C'est aussi une invitation à explorer la poésie des lieux. Le jardin a ses mythes et ses secrets : la montée des très très belles princesses, le carré des oubliés qui ne les oublie pas, la plantation des avars où vous trouvez de l'oseille et du blé... Il ne s'agit pas seulement de désigner les choses par leur nom pour les offrir, pour les partager, pour les rendre communes, mais aussi de créer de nouvelles significations pour faire du jardin un lieu à part, où l'accueil est une initiation.

Et de ce fait, le jardin a quelque chose de sacré, ce que marque le silence en entrant, qui rappelle celui des églises, avant d'échanger des paroles amènes et bienveillantes sur la beauté du jardin. Ainsi, nous pourrions dire avec Baudelaire que dans le jardin :

« La Nature est un temple où de vivants piliers  
Laisser parfois sortir de confuses paroles;  
L'homme y passe à travers des forêts de symboles  
Qui l'observent avec des regards familiers. »<sup>16</sup>

Néanmoins, si la religion relie les fidèles, il n'y a pas de sacré sans distinction avec le profane, avec cet extérieur bruyant qui s'éteint dès que vous franchissez les grilles. Ce qui fait du jardin partagé un espace à part est aussi ce qui le sépare. Mais qui n'est pas accueilli au jardin ? Et sur quels critères ? Qu'est-ce que cela dit sur les règles du partage au jardin ?

---

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Correspondances ».

## Les critères de non-intégration<sup>17</sup>

### **Un espace à part qui attire et sépare**

Le jardin est un espace à part parce qu'il est séparé de ce qui l'entoure. Il y a des grilles tout autour, des ronces pour dissuader d'éventuels vandales, et des murs très hauts qui empêchent d'entrer en sautant ou en escaladant. L'espace est fermé du dehors vers le dedans, mais aussi du dedans vers le dehors, parce que des stores empêchent les jardiniers de glisser des regards impromptus chez les voisins. Cette double fermeture contribue au sentiment de se trouver dans une bulle, qui est comme un refuge silencieux et apaisant, mais elle montre aussi que le jardin n'est pas qu'un espace d'accueil, parce qu'il met en place des dispositifs qui empêchent cet accueil dans certaines circonstances.

En effet, pour entrer dans le jardin, il faut que la porte soit ouverte, et il n'y a que les adhérents qui connaissent le code du cadenas. Il n'y a qu'eux qui ont les clés de ce « paradis ». Ce sont les adhérents qui ont le rôle d'accueillir au jardin, sans adhérents, pas d'accueil, pas d'intégration et pas de partage. Certains adhérents peuvent, à certains moments, refermer la porte derrière eux, avec le cadenas ou bien avec une petite place de bois qui fait un bruit quand on ouvre la porte, ou encore, ils peuvent la retenir avec un mécanisme fait d'une ficelle et d'un cube de bois qu'il faut enlever pour rentrer, ce que ne font pas les passants qui sont tout à fait étrangers au jardin. Dans ces cas-là, l'accueil est moins franc que lorsque la porte est ouverte.

Mais même cette clôture est ambiguë, puisque le jardin excite la curiosité, du fait même de la relative fermeture d'un si bel espace. La glycine qui coure le long d'un mur représente bien cette ambiguïté entre ouverture et fermeture, puisque son parfum et ses couleurs attirent, alors même qu'elle marque la séparation entre le jardin et les escaliers qui le longent.

### **Les conflits de signification**

La frontière entre ce qui est accueilli ou non au jardin n'est pas seulement spatiale et sensible, elle est aussi marquée par des conflits de signification, non plus dans le sens de Levinas, mais dans celui que Uexküll développe dans *Milieu animal et milieu humain*. À la fin de cet ouvrage<sup>18</sup>, Uexküll décrit un même sujet qui est l'objet de différents

---

<sup>17</sup> J'ai d'abord parlé d' « exclusion » mais au cours de mon exposé à l'oral lors de la séance du Laboratoire Junior Ecologie, Nature et Expériences à l'École Normale Supérieure de Lyon le mercredi 28 novembre 2018, je me suis rendue compte que ce terme n'était pas convenable, en un sens diplomatique d'abord, mais aussi dans un sens théorique. En effet, il écrase les nuances entre les différentes non-intégrations au jardin. Ce pourquoi j'ai préféré adopter ce terme négatif, qui est plus neutre, et plus adéquat.

<sup>18</sup> Jacob Von Uexküll, *Milieu animal et milieu humain*, Chapitre 13.

milieux : le chêne, qui a une signification d'exploitation pour le forestier, une signification de danger magique pour une petite fille, et une signification de protection pour la chouette. Le conflit de signification surgit quand une signification est opposée à une autre, c'est-à-dire quand l'une ne peut pas subsister avec l'autre.

Dans le jardin, pour un escargot, les plantations de choux ont une signification de nutrition, qui s'oppose à la signification de récolte de jolis choux entiers pour les jardiniers. Dès lors, cet animal est considéré comme un nuisible. Un des travaux du jardin consiste à ramasser les escargots qu'on trouve en passant pour les mettre dans un sceau qui va être déversé à quelques kilomètres du jardin, pour que les escargots ne reviennent pas avant quelques années<sup>19</sup>. C'est une forme d'exclusion qui ne consiste pas en la destruction de ce qui est exclu, mais en séparation des milieux.

Il en va de même pour les enfants turbulents pour lesquels la terre fraîchement remuée a une signification de jeu, alors que pour les jardiniers, il s'agit de trèfles récemment plantés qu'il faut laisser pousser. Comme dans le cas des escargots, ne sont pas intégrés au jardin ceux qui nuisent au jardin, c'est-à-dire au travail qui a produit ce jardin. Pour les enfants, il ne s'agit que d'une non-intégration temporaire qui se traduit par une correction.

Au contraire, les animaux et les enfants qui viennent au jardin sans s'opposer à la signification dominante — jardiner — sont immédiatement intégrés : le rouge-gorge qui fait des petits bonds inoffensifs, les enfants sages sous le tipi de bois...

### **La *pleonexia***

C'est plutôt le non-respect de la proportionnalité entre le travail et la récolte qui fait office de critère d'exclusion. Il est possible de comprendre cela avec le concept de justice distributive proportionnelle, élaboré par Aristote<sup>20</sup>. S'accaparer une trop grande partie de la récolte par rapport au travail fourni, c'est faire preuve de *pleonexia*, c'est prendre plus que son dû, selon la définition aristotélicienne.

Il ne s'agit pas d'une règle explicite, mais elle est intégrée par les personnes qui fréquentent le jardin, dans leur comportement et leurs jugements. Par exemple, j'allais prendre de la roquette parce qu'on la jetait, mais au moment de la mettre dans un sac, une adhérente me fait comprendre qu'elle la voulait en avançant que c'est elle qui l'avait cueillie : le travail est bien un argument pour revendiquer son droit sur une récolte. De la

---

<sup>19</sup> Décision qui est le résultat de délibérations houleuses, où la politique n'est pas seulement processus de partage d'un espace approprié par des acteurs — le jardin dans ce cas — mais aussi débats conflictuels quant à la façon de résoudre des problèmes qui se posent dans cet espace, d'après la remarque pertinente d'une adhérente lors de la séance du Laboratoire Junior Ecologie, Nature et Expériences à l'École Normale Supérieure de Lyon le mercredi 28 novembre 2018.

<sup>20</sup> Aristote *Ethique à Nicomaque*, livre V, chapitre 6.

même façon, Camille m'a confié en entretien travailler beaucoup au jardin parce qu'il a pour lui une fonction nourricière. Enfin, lors d'un entretien groupé, tous les participants étaient d'accord pour désapprouver l'attitude d'une femme qui ne venait au jardin que pour prendre les courges — alors qu'elles n'étaient pas tout à fait mûres qui plus est. Elle ne respectait ni ce critère de proportionnalité, ni celui du respect de la croissance des plantes et du travail des jardiniers.

### **La mesure et la démesure**

Mais ce critère n'est pas rigide, dans le sens où la distribution n'est pas strictement proportionnelle : en effet, le même jour de ma déception quant à la roquette, je repars avec quelques feuilles d'épinards que me donne la présidente. Elle m'avait dit elle-même, quelques semaines avant, que le principe qui prime pour les récoltes est le principe de discrétion, qui complète le principe de distribution des récoltes proportionnellement au travail fourni, à la façon dont le concept d'équité chez Aristote complète les principes de justice<sup>21</sup>.

En toute discrétion, chacun en prend selon son désir, mais de façon mesurée, de sorte que cela ne se voit pas trop, parce que ce qui est plus important que le travail au jardin, c'est le plaisir mesuré de croquer une myrtille en passant.

---

<sup>21</sup> Aristote *Ethique à Nicomaque*, livre V, chapitre 14

## Conclusion méthodologique

En guise de conclusion, j'aimerais proposer une réflexion méthodologique en revenant sur les intérêts et les limites de cet essai de philosophie de terrain.

J'aimerais d'abord préciser ma position d'étudiante en philosophie sur le terrain, pour cette expérience de terrain. En effet, elle m'a permis d'adopter un certain style dans le comportement que j'avais au jardin. Je pense avoir trouvé un bon équilibre, ou, du moins un équilibre qui me convenait, entre un excès de distance d'une part, puisque j'ai rencontré des personnes avec lesquelles j'ai beaucoup discuté, et qui ont répondu à mes multiples interrogations, et d'autre part un excès de proximité, puisque n'étant pas friande de jardinage, je travaillais peu au jardin, et puisque j'aime bien prendre des notes à chaud sur mon journal de terrain, je portais « ma casquette » d'étudiante en philosophie bien en vue. Cette position s'est trouvée bien illustrée un jour où Paul installait deux belles tables en mosaïque qu'ils avait faites lui-même. En posant une des deux tables à côté d'un banc, face à la Saône, il me dit : « tiens, tu pourras t'asseoir là pour prendre des notes ». J'étais ravie d'être ainsi intégrée, qu'il me donne une place au jardin. Encore merci à toutes les personnes qui nous ont accueillies pendant ces beaux après-midis que nous avons passés ensemble dans ce petit coin de paradis.

En plus d'y avoir passé d'agréables moments, cette expérience de terrain s'est révélée très enrichissante dans le cadre de mes travaux de recherche en philosophie. En effet, cet essai m'a permis de me défaire de ma démarche habituelle, qui consiste à partir du corpus de Spinoza, et de le relire en mettant ses textes et ses concepts à l'épreuve du terrain. Dans ce cas, je suis partie du terrain pour élaborer des problèmes et mobiliser des textes d'histoire de la philosophie.

Cela m'a conduit à me demander si ce questionnement et ces références n'étaient pas tout à fait arbitraires, c'est-à-dire, est-ce que, faute de partir d'une problématique précise et d'un état de l'art rigoureux, est-ce que je n'aurais pas simplement appliqué des concepts sur la réalité du terrain ? Il s'agirait en effet d'un écueil méthodologique, qui rendrait le terrain inutile en philosophie, ou, du moins, n'en ferait qu'un prétexte à la réflexion conceptuelle<sup>22</sup>, et d'un écueil pratique, puisque le terrain ne servirait qu'à illustrer et à légitimer un propos déjà prêt. De plus, ces écueils concernent également ma démarche habituelle : comment m'assurer que je ne fais pas que lire un terrain non pas avec des concepts, mais avec des œillères spinozistes ?

Pour éviter ces écueils, plusieurs solutions me sont venues, suite à cette expérience au jardin de la Muette, et aux autres expériences de terrain que j'ai eues par le passé :

---

<sup>22</sup> Dans ce cas, aux conditions de partage d'un espace, questionnement qui pourrait s'étendre à d'autres objets, à d'autres espaces à partager, comme les territoires nationaux, par exemple.

- Sur le terrain, prêter attention à la récurrence et à la régularité des observations. En effet, c'est ce qui permet de confirmer ou d'infirmer une observation généralisante, la ramification d'un problème, ou une idée de référence. Ce sont des procédures de contrôle : en effet, si j'observe la même chose plusieurs fois, cela signifie qu'il y a bien quelque chose, une réalité, et pas seulement la projection de mon esprit.
- À ces procédures de contrôle s'ajoutent les échanges avec les autres membres du groupe de recherche « Philosophie de terrain » que nous avons constitué avec Marine Bedon, Marion Bérard et Margaux Dubar. En effet, si elles expriment leur désaccord sur certaines de mes observations ou de mes idées, je peux opérer un retour critique, en me demandant pourquoi j'en suis venue là, et dans quelle mesure est-ce que je les garde ou non. Si elles tombent d'accord avec moi, selon un processus d'intersubjectivité, c'est un objet commun que nous produisons.
- À l'arrière-plan de ces procédures de contrôle, se trouve ce que je nommerais une éthique de terrain, c'est-à-dire un principe de charité, ou bien une présomption d'innocence, qui consiste à laisser parler les personnes et les choses, en supposant qu'elles ont quelque chose de vrai et d'intéressant à dire.